

PRESENTATION DE L'ECURIE DE YEARLING

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

Raison sociale	Ecurie YEARLING
Forme juridique	Société par actions simplifiés Prix d'émission à la création : 5 000 € la part
Siège social	102 Av. des CHAMPS ELYSEES 75008 PARIS
Domaine d'activité	Exploitation de la carrière de chevaux de courses
Date de démarrage	Septembre 2008

Le capital doit garantir la pérennité de notre écurie, il permettra d'effectuer les investissements nécessaires et de couvrir les charges externes et de gestion courante

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



OBJECTIFS

Assurer le démarrage de la structure en se rendant acquéreur de yearlings dans le but de les débourrer, de les qualifier et de les faire courir dans la spécialité du trot, attelé et monté.

Syndication des très bons chevaux, vente des étalons et poulinières.

L'achat de yearlings peut permettre de trouver le crack tant rechercher avec un investissement limité.

- **Caractéristiques de la société**
- **Objectifs**
- **Le Manager**
- **Proposition**
- **Les avantages**
- **Budget**
- **Investissements**
- **Information - Communication**
- **Fiscalité**
- **Souscription**



LE MANAGER

Après une carrière bien remplie dans l'industrie du cyclisme professionnel exercée en France, en Europe et aux Etats-Unis, Didier LOUIS gère aujourd'hui la carrière de course de plus de 100 chevaux pour le compte de nombreux clients en France et à l'étranger.

Entouré d'une équipe connaissant parfaitement le monde du cheval il a développé son activité avec la création en 2004 du Haras I de F qui regroupe dans son capital 15 passionnés, les premiers produits sont en carrière de courses et en période de débouillage.

Situé à 3 kilomètres du Haras du Pin, le Haras I de F est managé par Didier LOUIS qui en assure la gestion et la commercialisation des produits.

Lauréat d'un VINCENNES D'OR en 2009

- **Caractéristiques de la société**
- **Objectifs**
- **Le Manager**
- **Proposition**
- **Les avantages**
- **Budget**
- **Investissements**
- **Information - Communication**
- **Fiscalité**
- **Souscription**



PROPOSITION

Devenir associé de l'écurie en souscrivant une ou plusieurs parts de 5 000 €, le nombre d'actionnaires de départ sera d'environ quinze, ces souscriptions permettront de constituer un capital de 75 000 € afin de développer l'activité de l'écurie.

Chaque actionnaire s'engage à réinvestir la somme de 5 000 € tout les 2 ans au 01^{er} octobre afin de couvrir les frais annuels et l'achat de nouveaux yearlings, les premières courses après qualification auront lieu en année 2 ou 3 en fonction de la précocité des chevaux.

Les premiers bénéfices seront réinvestis dans le but de développer l'écurie.

Bénéficiaire d'avantages fiscaux

Vivre sa passion

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



LES AVANTAGES

Se rassembler entre passionnés, découvrir de nouvelles relations, un cercle d'amis autour d'un projet, des visites au haras, assister aux séances de travail, échanger entre nous les idées sur l'évolution de la carrière de courses des chevaux, bénéficier de conseils de professionnels, avoir une information régulière sur les chevaux.

L'aspect financier n'est pas négligeable, l'écurie permettra de mutualiser les frais mensuels de pension et d'entraînement des chevaux, mobiliser des fonds par l'entrée de nouveaux associés peut permettre d'acquérir de nouveaux yearlings ayant un potentiel et ainsi se donner la chance d'avoir un jour un crack.

A titre personnel vous bénéficiez des avantages liés aux lois DUTREIL & TEPA (voir rubrique fiscalité)

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



INVESTISSEMENTS

Chevaux : Les premiers achats ont eu lieu en Septembre – Octobre 2008

Quelques exemples d'achats de yearlings réussis

PABLO
OYONNAX
NIMROD BOREALIS
MAGNIFICENT RODNEY
LUDO DE CASTELLE
KLARISSE DE JAVIE
JACKPOT DU RELAIS
JAG DE BELLOUET

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



INFORMATION & COMMUNICATION

Manager : Didier LOUIS

Information: Régulière par téléphone, par mail afin de vous prévenir des engagements et résultats de nos chevaux, création du journal de l'écurie.

Communication:. Photos, site internet

Suivi : Visites ponctuelles chez les entraîneurs et réunions sur les hippodromes tout au long de l'année

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



FISCALITE

Souscription au capital des PME :

Le dispositif de réduction d'impôt lié à la souscription au capital de PME communautaires non cotées est aménagé et une majoration du plafond des versements ouvrant droit à réduction est prévue .

Dans ce cadre, la réduction d'impôt est égale à 25 % des versements réalisés pris dans la limite annuelle de 50 000 € pour les célibataires, veufs ou divorcés et de 100 000 € pour les couples mariés soumis à imposition commune (au lieu de 20 000 € ou 40 000 € pour le dispositif classique). La réduction maximale est donc de 12 500 € pour une personne seule ou de 25 000 € pour un couple.

I.S.F. : Exonération dans le cadre de l'investissement au capital des PME, loi TEPA, imputation sur l'I.S.F. de 75% du versement, la réduction sur l'I.S.F. ne pouvant excéder 50 000 €.

Prêt : Réduction d'impôt de 25% des intérêts d'emprunts versés pour l'acquisition des parts.

Dividendes : Calculés en fonction des bénéfices réalisés et reversés à compter de la cinquième année, la cession des actions sera possible à cette même période sur la base arrêtée par l'expert à la fin de l'exercice.

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription



SOUSCRIPTION

Nom : Prénom :

Demeurant :

.....

Tél : T.P : Adresse @ :

Souscrit : parts de l'écurie de yearlings AVENIR DIDEF

Pour un montant de :

L'actionnaire s'engage à réinvestir une somme de 5 000 € - Cinq mille euros le dernier jour du 24ème mois suivant son entrée dans la Sarl AVENIR DIDEF, ces sommes seront affectées au capital afin notamment de couvrir les charges afférentes aux pensions des chevaux.

Fait à : Le :

Le souscripteur

Ecurie AVENIR DIDEF

Faire précéder la signature du souscripteur de la mention manuscrite
« Bon pour acceptation des termes ci-dessus »

- Caractéristiques de la société
- Objectifs
- Le Manager
- Proposition
- Les avantages
- Budget
- Investissements
- Information - Communication
- Fiscalité
- Souscription

